

PROPOS LIMINAIRES GROUPE DE TRAVAIL MUTATIONS 19 OCTOBRE 2018

A la DGFIP, le 10 octobre dernier, plus de 32 % des agents étaient en grève contre la diminution de nos moyens, la dégradation de nos conditions de travail, la perte de sens de nos missions, les attaques sur notre statut, nos rémunérations...

Ce taux, parmi les plus élevés de la Fonction publique d'Etat, démontre la colère grandissante des agents. En réponse à cette colère le Directeur général a annoncé, via Ulysse, les évolutions à venir concernant les futures conditions de mutation des agents.

La CGT Finances Publiques vous interroge :

- ✓ **Quid du dialogue social et pourquoi ce GT pour des mesures déjà annoncées ?**
- ✓ **Comment osez-vous prétendre que ces décisions ont été guidées par l'intérêt des agents alors qu'elles donnent seulement à l'administration plus de latitude dans la gestion des effectifs ?**

Les règles actuelles de mutation, bien que perfectibles, donnent aujourd'hui de vraies garanties aux agents. L'hypocrisie et le cynisme du communiqué du Directeur général ne dupent pas les collègues et encore moins leurs représentants qui perçoivent bien le lien entre cette attaque contre le droit à mutation, les restructurations et les fermetures de poste, celles que l'on connaît et celles que l'on découvrira.

Aujourd'hui, la mobilité et les perspectives d'évolution dans leur carrière deviennent illusoires.

Ces fiches sont une pure provocation et leur philosophie sous-jacente est à l'opposé des valeurs défendues par la CGT : c'est l'inversion de la hiérarchie des normes.

Dès la première fiche le ton est donné : vous décidez que l'affectation RAN/Mission/Structure au niveau national qui donne quelques garanties aux agents, ne sera plus d'actualité. Vous actez de fait la fin des mutations fonctionnelles. Vous donnez un pouvoir arbitraire aux DDFIP et DRFIP.

Vous n'avez aucun scrupule pour mettre les agents en difficulté en allongeant les délais de séjour.

Vous supprimez le mouvement complémentaire des agents C, alors même que ce mouvement faisait apport. Est-ce à dire que dès le premier mouvement, vous aurez recruté tous les stagiaires nécessaires à une bonne exécution des missions ?

Vous supprimez le seul espace de dialogue pour faire un mouvement national, en réduisant drastiquement le rôle des CAP N : vous remettez donc en cause le droit à être défendu pour un agent.

Vous remettez en cause la règle de l'ancienneté administrative qui reste une revendication de la CGT. Nous sommes opposés aux postes au choix.

Vous souhaitez mettre en œuvre des règles locales, alors même que vous réduisez drastiquement les services RH locaux.

Ces mesures actent la fin de la mobilité choisie des agents, la fin du choix en terme de missions et de carrière, des conditions de vie au travail détériorées par l'allongement des délais de séjour, etc.

Vous voulez des personnels taillables et déplaçables à volonté.

Pensez-vous les agents idiots au point d'imaginer que ces dispositifs amélioreront leurs conditions de travail ?

Ne doutez pas que la CGT appellera les collègues à vous répondre à la hauteur de vos attaques.

Suis-nous sur facebook ou twitter :

<https://www.facebook.com/cgt.finpub/>
(CGT Finances Publiques)

https://twitter.com/cgt_finpub

(synd. Nat. CGT Finances Publiques)

